

CCAS

Compte rendu de la réunion du 15 Septembre 2014

Présents :

ACHIN Nicole, BALANDRAU Marc, BALAY DUMONTEIL Sylvie, DESMARTIN Maryvonne, GIRAUD Daniel, NAUD Geneviève, RIGUET Marie-Anne, VIALETTE André.

Excusée : BALANDRAU Gilberte.

❖ Repas des Anciens

Récapitulatif des réponses pour le repas :

A ce jour, on comptabilise 28 repas.

Une relance sera effectuée pour ceux qui n'ont pas donné de réponse.

Père Léon Monneron : repas payant ? :

Jusqu'à présent, le repas lui était offert. Ce point est remis en cause.

Geneviève Naud, présidente demande au conseil d'administration si la gratuité du repas du père Monneron est maintenue pour cette année.

Le Conseil d'Administration vote à main levée :

6 VOIX POUR

2 VOIX CONTRE

Choix du repas (restaurant-traiteur Vincendon) :

- Entrée : pâté en croûte de canard servi avec sa confiture d'oignons, sa salade verte et ses quelques condiments.
- Plats : sauté de veau aux champignons et au vin blanc – gratin dauphinois – fricassée de champignons – tomate provençale.
- Fromages frais ou affinés
- Desserts : moitié entremet tutti-frutti à la crème mousseline et aux fruits rouges / et moitié entremet royal au chocolat et praliné craquant.

Réponses des associations :

- AJM : 2x 1l martinis blancs et 2x 2l d'oasis.
- SAVOIR FAIRE : décoration des tables.

Achats divers :

André Vialette se charge de faire les achats suivants :

- Boissons : blanc viognier / vin rouge / crème de châtaigne / jus de fruits / claires
- Biscuits apéritifs

Installation des tables :

Dimanche 12 Octobre à 10h

Opération brioches :

Elle aura lieu du 6 au 11 Octobre 2014.

Le CCAS doit-il prendre en charge l'opération brioches, oui ou non ? après débat, pour cette année, le CCAS ne prendra pas en charge la distribution des brioches.

André Vialette se propose de trouver des volontaires pour la distribution de cette année.

La définition du rôle du CCAS sera redéfini lors d'une prochaine réunion.